

Orléans, le 10 mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE ADEME et CPME Centre-Val de Loire

L'ADEME et la CPME Centre-Val de Loire unissent leurs efforts et signent ensemble une 1^{ère} convention de financement pour accompagner les TPE-PME régionales dans leur transition écologique.

La **signature prochaine de cette convention de financement de 3 ans, le 28 mai 2021, à 11h00, au siège de la CPME Centre Val de Loire¹, à Blois**, a pour objet l'accompagnement, au plus près, des TPE-PME régionales dans leur nécessaire transformation durable et écologique.

Cette démarche s'inscrit dans la complémentarité des **actions de l'ADEME** en direction de l'ensemble des acteurs des territoires.

Par cette convention de financement avec l'ADEME, la **CPME Centre-Val de Loire** s'inscrit comme relais de transition de proximité, facilement identifiable, au moyen notamment d'une nouvelle offre de service spécifique : « *La Dynamique Responsable des PME* ».

100 % des TPE-PME sont en effet concernées par la transition écologique : il faut donc les accompagner, sur le terrain, au sein même de leurs organisations.

Les **TPE-PME** représentent une cible toute particulière pour porter au plus près des salariés et de leurs clients à la fois, la mise en œuvre des solutions les plus adaptées et vertueuses et leur implication dans l'accélération des enjeux de la transition écologique en région.

Par les **différentes actions** prévues par cette convention, les **deux partenaires** invitent donc les entreprises - notamment celles fragilisées par la crise sanitaire - à se laisser porter par une nouvelle dynamique responsable qu'ils se proposent d'insuffler, de manière partagée, à leurs côtés et, à dessein :

Le sens que les chefs d'entreprise peuvent ainsi donner à la relance de leur activité et au développement de leur entreprise peut opportunément être celui de la transition écologique.

L'objectif : initier, inscrire et accompagner les TPE-PME dans la transformation durable et écologique en particulier de leurs outils de production mais pas seulement...



¹ CPME Centre Val de Loire – Maison des entreprises – 16, rue de la Vallée Maillard – 41000 Blois

Les moyens sont donc multiples et, surtout, s'inscrivent dans le temps, comme recruter pour la **CPME Centre-Val de Loire** un premier Conseiller en Développement Durable afin d'accompagner sur le terrain les TPE-PME (recrutement réalisé le 1^{er} mars 2021) comme suit :

- les informer et les sensibiliser aux enjeux de la transition écologique,
- augmenter les performances économiques de leurs structures ;
- accroître leur compétitivité et valoriser le patrimoine humain et immobilier de leurs entreprises ;
- faciliter l'accès aux dispositifs d'aides (ADEME, Bpifrance, Plan France Relance) ;
- accompagner toutes les démarches et définir des plans d'actions en matière d'économies d'énergie, d'énergies renouvelables et d'économie circulaire.

Tous les dispositifs de l'ADEME ouverts aux entreprises sont consultables sur la plateforme AGIR :

<https://entreprises.ademe.fr/>

A propos de la CPME CENTRE-VAL DE LOIRE :

<https://www.cpme.fr/centre-val-de-loire>

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.centre.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Centre-Val de Loire
CPME

*Maud BERAUD – Tél. : 02 38 24 00 00 – 06 85 81 24 88 - maud.beraud@ademe.fr
Anthony POIRIER – Tél. : 02 54 56 06 06 – 06 18 65 41 72 – a.poirier@cpmecentrevaldeloire.fr*